

## Le prix koun3labal, c'est quoi ?

**koun3labal** est le prix national de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel. Il a pour objectif de sensibiliser le public marocain sur les problèmes et les risques liés à la violation des données à caractère personnel et promouvoir les bonnes pratiques concernant l'utilisation des données sur internet.

## A qui s'adresse-t-il ?

**koun3labal** s'adresse aux YouTubeurs et/ou créateurs (trices) de vidéos et d'images animées qui souhaitent participer à la sensibilisation de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel.

## Comment participer ?

La participation au prix est gratuite et se fait exclusivement sur le site [www.koun3labal.ma](http://www.koun3labal.ma). Les vidéos conçues doivent être postées sur YouTube. Leurs liens sont à communiquer lors de l'inscription sur le site [www.koun3labal.ma](http://www.koun3labal.ma).

## Que devra être la thématique des vidéos produits ?

Les participants ont une très grande marge de créativité dans la conception, le choix des personnages et des messages à véhiculer, à condition que les vidéos soient conformes à l'ordre public et au thème central du Prix « Protection de la vie privée et des données à caractère personnel » et touchent le contexte marocain.

## Quels sont les prix à gagner ?

Deux prix d'une somme de 30 000,00 Dhs (Trente mille Dhs) chacun, seront décernés aux heureux gagnants de cette compétition.

**Un prix public** : selon le nombre de cliques «Like» obtenus sur YouTube.

**Un prix Jury** : qui tient compte des techniques utilisées, des messages émis, du degré de créativité et de la participation à la promotion de la protection des données à caractère personnel.

## Quels sont les formats de vidéos demandés ?

**Podcast** : prise de parole filmée ;

**Motion design** : désigne une forme d'art visuel visant à créer des œuvres animées et à utiliser le mouvement comme principal outil graphique et artistique ;

**Court métrage** est d'une durée maximale de 15 minutes. Le terme « court métrage » fait référence à la longueur du film projeté ;

**Stop motion** regroupe l'ensemble des techniques d'animation, permettant de faire bouger des objets immobiles. La technique est la même que celle du dessin animé ;

**Montages photo/vidéo** porte sur l'action d'assembler bout à bout plusieurs plans pour former des séquences qui forment à leur tour un film.

## Dates à retenir

01

**15 juillet 2016**  
Lancement de la plateforme  
[www.koun3labal.ma](http://www.koun3labal.ma)

02

**15 août 2016**  
Début des inscriptions  
et des votes

03

**31 août 2016**  
Fin des inscriptions  
et des votes

04

**29 novembre 2016**  
cérémonie de remise des prix

## Conditions générales de participation

Est autorisé à participer à ce Prix toute personne physique âgée d'au moins 18 ans. Les personnes mineures peuvent participer avec une autorisation signée des parents/tuteurs (Modèle disponible sur le site [www.koun3labal.ma](http://www.koun3labal.ma)).

La participation au prix est gratuite et n'implique pour le participant aucun achat, ni engagement contractuel de quelque nature qu'elle soit.

Chaque personne doit fournir toutes les informations de manière conforme à la réalité et s'inscrire directement sur le site [www.koun3labal.ma](http://www.koun3labal.ma).

Les gagnants n'ayant pas fournis une copie de haute qualité de leurs vidéos ou n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront privés du prix, tout comme les mineurs n'ayant pas l'autorisation signée des parents/tuteurs. Dans ces cas de figure, le prix sera attribué au participant suivant qui respecte ces conditions selon l'ordre de mérite.

Il sera disqualifié toute personne refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du prix.

Les données personnelles des participants seront traitées en conformité avec les dispositions de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Conformément aux dispositions de la loi 09-08, la CNDP garantit au participant un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données nominatives la concernant. La personne concernée a la possibilité d'exercer ce droit en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : [MesDroits@cndp.ma](mailto:MesDroits@cndp.ma).

## Partenaires et organisateurs de prix

**koun3labal** est organisé par la Commission Nationale de Contrôle de Protection des Données à caractère Personnel (CNDP) avec l'appui de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Organisateurs

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC



**giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Partenaires



# PRIX NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Prix de la meilleure video de sensibilisation à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel